

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2016**

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)**

**ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 MARS 2016**

<b><u>Table des matières</u></b>	<b><u>Pages</u></b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	3
Évolution des actifs nets	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Autres renseignements	14

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de  
Centre d'aide aux victimes d'actes  
criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT), qui comprennent la situation financière au 31 mars 2016 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

*Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

*Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) tire ses produits de souscriptions, de droits de participations et de commandites pour lesquels il n'est pas possible d'auditer de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audition de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants de produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif et de l'évolution des actifs nets.

*Opinion avec réserve*

À notre avis, à l'exception des éventuels redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure d'auditer si les produits mentionnés au paragraphe précédent ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Legault, Savard, Bélanger s.e.n.c.r.l.*<sup>1</sup>  
Rouyn-Noranda, le 6 juin 2016

<sup>1</sup> CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique no A132035

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2 0 1 6</u>	<u>2 0 1 5</u>
<b>PRODUITS</b>		
Subventions du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)	913 040 \$	888 240 \$
Projet - Mieux comprendre le monde autochtone (page 16)	4 298	1 839
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations	2 000	2 000
Contributions pénales	30 028	25 405
Dons	4 950	4 400
Intérêts	35	65
Cotisations aux membres	75	89
	<u>954 426</u>	<u>922 038</u>
 <b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Dépenses de fonctionnement (pages 14 et 15)	952 393	923 556
Projet - Mieux comprendre le monde autochtone (page 16)	4 298	1 839
Projet - Contributions pénales (page 16)	1 614	14 664
	<u>958 305</u>	<u>940 059</u>
 <b>INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	 <u>( 3 879 )\$</u>	 <u>( 18 021 )\$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>Fonds non affectés</u>	<u>Fonds d'immo- bilisations</u>	<u>Fonds affectés</u>	<u>Total 2 0 1 6</u>	<u>Total 2 0 1 5</u>
SOLDE AU DÉBUT	99 474 \$	9 719 \$	25 341 \$	134 534 \$	152 555 \$
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	( 3 879 )	---	---	( 3 879 )	( 18 021 )
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	( 5 374 )	15 569	( 10 195 )	---	---
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 997	( 5 339 )	1 342	---	---
AMORTISSEMENT DES PRODUITS REPORTÉS INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	( 2 000 )	2 000	---	---	---
VIREMENT INTER-FONDS CONTRIBUTIONS PÉNALES	1 614	---	( 1 614 )	---	---
AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE – FONDS DE CONTRIBUTIONS PÉNALES	( 20 034 )	---	20 034	---	---
	<u>73 798 \$</u>	<u>21 949 \$</u>	<u>34 908 \$</u>	<u>130 655 \$</u>	<u>134 534 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse	218 242 \$	230 621 \$
Créances et effets à recevoir (note 3)	9 533	11 043
Frais imputables au prochain exercice	<u>6 902</u>	<u>3 184</u>
	<b>234 677</b>	<b>244 848</b>
 <b>À LONG TERME</b>		
Immobilisations corporelles (note 4)	<u>37 949</u>	<u>27 719</u>
 <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	 <u><b>272 626 \$</b></u>	 <u><b>272 567 \$</b></u>

Approuvé au nom du conseil d'administration

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Fournisseurs et charges à payer (note 5)	124 621 \$	114 385 \$
Produits reportés (note 6)	1 350	5 648
Portion à court terme des produits reportés investi en immobilisations corporelles	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	<u>127 971</u>	<u>122 033</u>
 <b>À LONG TERME</b>		
Produits reportés investi en immobilisations corporelles (note 7)	<u>14 000</u>	<u>16 000</u>
 <b>TOTAL DU PASSIF</b>	<u>141 971</u>	<u>138 033</u>
 <b><u>ACTIFS NETS</u></b>		
Non affectés	73 798	99 474
Affectés	34 908	25 341
Investis en immobilisations	<u>21 949</u>	<u>9 719</u>
 <b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>	<u>130 655</u>	<u>134 534</u>
 <b>TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS</b>	<u>272 626 \$</u>	<u>272 567 \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	( 3 879 ) \$	( 18 021 ) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 339	4 094
Amortissement des produits reportés investis en immobilisations corporelles	( 2 000 )	( 2 000 )
	( 540 )	( 15 927 )
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement (note 13)	<u>3 730</u>	<u>10 071</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 190</u>	<u>( 5 856 )</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>( 15 569 )</u>	<u>( 26 749 )</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des produits reportés investis en immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>--</u>	<u>20 000</u>
<b>DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>( 12 379 )</b>	<b>( 12 605 )</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<u>230 621</u>	<u>243 226</u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN (note 14)</b>	<u><u>218 242</u> \$</u>	<u><u>230 621</u> \$</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2016**

**Note 1 STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 21 janvier 2002. Elle vise à offrir l'accueil, l'information, l'aide et le support requis aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue. Le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de l'Abitibi-Témiscamingue (CAVAC-AT) est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

**Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

**COMPTABILITÉ PAR FONDS AFFECTÉS**

Le fonds d'administration rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme. Les apports (dons et subventions) non affectés et les apports affectés au fonctionnement de l'organisme sont présentés dans ce fonds.

Les fonds affectés par le projet « Contributions pénales » rend compte des activités spéciales que l'organisme consacre à des projets autorisés par le BAVAC. Les apports affectés à cette fin y sont présentés.

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction établisse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des éléments d'actifs et de passifs constatés et la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que les produits et charges de l'exercice. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations importantes de la part de la direction sont la valeur de recouvrement des créances et effets à recevoir, la juste valeur des instruments financiers, l'évaluation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la dépréciation d'actifs à long terme, les charges à payer et les informations sur les éventualités. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2016**

**Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode et les taux suivants :

	<u>Linéaire</u>
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

**PRODUITS REPORTÉS**

Les produits reportés relatifs aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à titre de produits reportés puis amortis de la même façon que les améliorations locatives auxquelles elles se rapportent.

**DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

**INSTRUMENTS FINANCIERS**

*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le résultat final.

*Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2016**

**Note 2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**CONSTATATION DES PRODUITS**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les promesses de dons sont comptabilisées à titre de revenus selon un contrat d'engagement intervenu avec chacun des donateurs, lequel détermine les dates d'engagements pour la facturation.

Les revenus au titre de dons sont constatés lors de leur encaissement.

Les revenus de subvention sont constatés lorsque les conditions rattachées à l'entente sont respectées.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements à court terme dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

**Note 3 CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR**

	<b>2016</b>	<b>2015</b>
	<u>          </u>	<u>          </u>
Avances aux employés	418 \$	--- \$
Taxes sur les produits et services	3 049	3 697
Taxes de vente du Québec	<u>6 066</u>	<u>7 346</u>
	<u><u>9 533 \$</u></u>	<u><u>11 043 \$</u></u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2016**

**Note 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2 0 1 6			2 0 1 5
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement	74 681 \$	67 025 \$	7 656 \$	5 718 \$
Équipement informatique	48 862	47 102	1 760	3 153
Améliorations locatives	34 723	6 190	28 533	18 848
	158 266 \$	120 317 \$	37 949 \$	27 719 \$

**Note 5 FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER**

	2 0 1 6	2 0 1 5
Comptes-fournisseurs	24 808 \$	12 736 \$
Retenues à la source	40 767	23 499
Commission de la santé et de la sécurité du travail	1 015	625
Salaires courus	10 624	23 341
Vacances courues	47 407	54 184
	124 621 \$	114 385 \$

**Note 6 PRODUITS REPORTÉS****PROJET – MIEUX COMPRENDRE LE  
MONDE AUTOCHTONE VOLET 2**

	2 0 1 6	2 0 1 5
Solde au début	5 648 \$	7 487 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	4 298	1 839
Solde à la fin	1 350 \$	5 648 \$

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2016**

**Note 7 PRODUITS REPORTÉS INVESTI EN  
IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2 0 1 6</u>	<u>2 0 1 5</u>
Solde au début	18 000 \$	--- \$
Plus : Montant reçu	---	20 000
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	<u>16 000</u>	<u>18 000</u>
Portion échéant à court terme	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
Solde à la fin	<u><u>14 000 \$</u></u>	<u><u>16 000 \$</u></u>

Les portions échéant au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2017	2 000 \$
2018	2 000
2019	2 000
2020	2 000
2021	2 000

**Note 8 VIREMENT INTERFONDS ET AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE**

Un montant de 5 374 \$ du fonds d'administration générale – non affectés et un montant de 10 195 \$ du Fonds affectés – Contributions pénales a été transféré au Fonds des immobilisations corporelles pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. De plus, le conseil d'administration en partenariat avec le BAVAC a décidé d'affecter 20 034 \$ au fonds affecté de contributions pénales pour des activités spéciales à venir.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2016**

**Note 9 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

**LOCATION DE LOCAUX**

***Rouyn-Noranda***

L'organisme a signé un bail pour une période de 10 ans se terminant en avril 2024. Les versements annuels du loyer de base, excluant les taxes se répartissent comme suit :

2017	30 000 \$
2018	30 000
2019	30 000
2020	33 942
2021	34 300

***Val d'Or***

L'organisme a signé un bail pour une période de 5 ans se terminant en mai 2016 et n'exercera pas son option de renouvellement à l'échéance. L'organisme a plutôt signé un nouveau bail pour une période de 10 ans se terminant en mai 2026. Les versements du loyer de base, excluant les taxes, se répartissent comme suit :

2017	16 500 \$
2018	16 800
2019	16 800
2020	16 800
2021	16 800

**Note 10 INSTRUMENTS FINANCIERS**

**RISQUES DE CRÉDIT**

L'organisme n'encourt aucun risque de crédit compte tenu que ses revenus proviennent principalement de subventions ainsi que de dons.

**RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT**

L'organisme gère ses excédents de liquidités en fonction de ses besoins de trésoreries et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts. Toutefois, les intérêts créditeurs ne représentent pas un revenu important pour l'organisme.

**RISQUES DE LIQUIDITÉS**

L'organisme gère ce risque en maintenant un suivi continu de ses prévisions financières sur ses flux de trésorerie. Les entrées et sorties de fonds prévues sont établis en fonction des données historiques et des besoins saisonniers.

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 MARS 2016**

**Note 11 CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle du présent exercice.

**Note 12 DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Au cours de l'exercice, la majorité des revenus de l'organisme ont été reçus via des subventions gouvernementales. Pour sa part, le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels représente 96 % des dépenses de fonctionnement.

**Note 13 VARIATION NETTE DES SOLDES HORS CAISSE  
DU FONDS DE ROULEMENT**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Augmentation (diminution) des liquidités		
Créances et effets à recevoir	1 510 \$	( 175 ) \$
Frais imputable au prochain exercice	( 3 718 )	( 2 525 )
Fournisseurs et charges à payer	10 236	14 610
Produits reportés	( 4 298 )	( 1 839 )
	<u>3 730 \$</u>	<u>10 071 \$</u>

**Note 14 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS  
DE TRÉSORERIE**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'état des flux de trésorerie s'établissent comme suit :		
Encaisse	<u>218 242 \$</u>	<u>230 621 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
AUTRES RENSEIGNEMENTS  
AU 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Salaires et avantages sociaux :</b>		
Salaires	711 714 \$	686 457 \$
Avantages sociaux	<u>113 601</u>	<u>108 578</u>
	<u>825 315</u>	<u>795 035</u>
<b>Frais d'administration :</b>		
Cotisations	4 291	2 920
Assurances	1 786	1 960
Documentation et abonnement	1 141	996
Frais de déplacement	12 242	14 508
Formation	5 190	5 214
Honoraires professionnels	5 901	4 424
Frais de recrutement	1 694	---
Frais de fonction	<u>195</u>	<u>186</u>
	<u>32 440</u>	<u>30 208</u>
<b>Frais de bureau :</b>		
Frais d'impression	1 631	1 951
Location	781	1 100
Papeterie et fournitures de bureau	10 388	9 723
Informatiques et bureautiques	1 097	---
Entretien et réparations informatique	474	897
Publicité et promotion	2 393	2 389
Télécommunications	<u>9 653</u>	<u>11 144</u>
	<u>26 417</u>	<u>27 204</u>

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.



**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
AUTRES RENSEIGNEMENTS  
AU 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)</b>		
<b>Frais de logement :</b>		
Chauffage et électricité	5 421 \$	5 870 \$
Réaménagement des locaux	—	1 982
Frais d'entretien et réparations	5 817	6 526
Loyers et frais afférents	<u>49 476</u>	<u>49 927</u>
	<u>60 714</u>	<u>64 305</u>
<b>Frais d'activités :</b>		
Frais d'activités bénévoles	297	375
Frais d'activités reconnaissance	660	712
Frais du conseil d'administration	<u>1 165</u>	<u>711</u>
	<u>2 122</u>	<u>1 798</u>
<b>Autres frais :</b>		
Frais bancaires	379	190
Taxes et permis	1 009	722
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>3 997</u>	<u>4 094</u>
	<u>5 385</u>	<u>5 006</u>
	<u>952 393 \$</u>	<u>923 556 \$</u>

**CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES  
D'ACTES CRIMINELS DE  
L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAVAC-AT)  
AUTRES RENSEIGNEMENTS  
AU 31 MARS 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Projet - Mieux comprendre le monde autochtone</b>		
Subvention BAVAC	<u>4 298 \$</u>	<u>1 839 \$</u>
<b>CHARGES</b>		
Frais de déplacement du formateur	487	25
Honoraires du formateur	3 000	1 800
Frais d'hébergement et repas du formateur	—	14
Frais de repas	668	—
Frais d'impression	<u>143</u>	<u>—</u>
	<u>4 298</u>	<u>1 839</u>
	<u>— \$</u>	<u>— \$</u>

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Projet – Contributions pénales</b>		
<b>CHARGES</b>		
Publicité et promotion	— \$	8 160 \$
Honoraires professionnels	—	5 904
Papeterie et fournitures de bureau	170	64
Informatique et bureautique	102	536
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>1 342</u>	<u>—</u>
	<u>1 614 \$</u>	<u>14 664 \$</u>